

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Cinéma</b>	
<b>Intitulé du module</b>	Atelier Ecriture scénario	
<b>Code</b>	1CVci12	DCV303421F20
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 1	
<b>Crédits ECTS</b>	2	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Développer un projet de film par écrit, sous la forme d'un canevas de scénario, en suivant la structure des 3 actes. Porter un regard analytique sur des exemples de films et appliquer les procédés de la dramaturgie classique.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	A la suite de cours théoriques donnés ex-catedra sur l'écriture de scénario, l'étudiant·e est accompagné·e individuellement pendant le développement de son récit par un·e scénariste. Le suivi de l'écriture lui permettra de préciser et d'affiner la « bible » des personnages, leurs objectifs, les empêchements, les prises de risque pour atteindre le climax et un aboutissement en cohérence avec des enjeux narratifs prédéterminés.
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	Le projet réalisé est évalué sur la base d'un synopsis rédigé durant l'atelier. Pour ce module, l'accent est mis sur la conception et l'originalité du projet, sa solidité dramaturgique et sur la pertinence des échanges auprès de l'intervenant·e. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	Remédiation possible. Correction des lacunes constatées dans le projet. Pas de remédiation possible après avoir répété le module. Répétition en fin de semestre ou d'année académique suivant l'échec. Les modalités sont à définir avec le responsable de l'orientation.
<b>Enseignant·e</b>	Zamo Mkhwanazi (scénariste)

<b>Responsable du module</b>	Lionel Baier		
<b>Descriptif validé le</b>	13 octobre 2020	<b>par</b>	Lionel Baier